

CE QUE TOUT PREDICATEUR LITURGIQUE
DOIT SAVOIR
EN MATIERE DE CHANT GREGORIEN

« L'importanza perciò di questo primo convegno sembra appunto derivare dalla illustrazione del programma che il movimento liturgico deve proporsi, illustrazione ora tanto più opportuna *quanta più sentito è il bisogno di armonizzare gli intenti e le opere di questo movimento con quelli, così felicemente i fiorenti, a favore del canto sacro et dell'arte sacra.* »

Lettre du cardinal Pacelli au premier Congrès national italien de liturgie, 1934.

A. — PROPOSITIONS ET POSITIONS

I. — Une première affirmation peut être énoncée d'après les paroles citées en exergue et qui furent adressées par le cardinal Pacelli quelques mois avant d'être élevé sur le Siège de Vérité : *Le chant sacré est un des plus puissants soutiens du mouvement liturgique.*

Ainsi, la « question préalable » est résolue. Le prédicateur liturgique, conscient de l'ampleur de sa mission particulière, ne peut, parmi tous les sujets qui méritent son attention, considérer le chant sacré comme le « parent pauvre » de son apostolat.

Que de curés, que de missionnaires, que d'intrépides pionniers de la parole se sont sentis, à certaines heures, désarmés, parce qu'ils n'avaient pas une connaissance suffisante des problèmes posés par l'existence, l'histoire, la technique, le caractère propre, l'utilisation de la musique! Si le prédi-

cateur liturgique désire promouvoir dans les âmes un mouvement de piété, il le fera avec d'autant plus d'efficacité, de chances de durée, qu'il s'appuiera plus solidement sur les manifestations vocales de la liturgie comme sur un témoignage de la foi traditionnelle et unanime.

II. — On a fait dire à la Bruyère : « Toute musique n'est pas propre à louer Dieu. » Le prédicateur liturgique qui se préoccupe de ne pas fausser le sens de la prière, et donc de la croyance, aura grand soin de faire exécuter une musique dont les qualités sont capables de produire les fins spirituelles cherchées par l'Église : gloire de Dieu, sanctification et édification des fidèles, splendeur des cérémonies, etc.

Les Constitutions apostoliques ont tracé les normes qui permettent de reconnaître si telle expression musicale traduit parfaitement ou trahit... Il faut sur ce point se conduire en fils de l'Église, d'esprit si large, et ne pas agir en sectaire (de droite ou de gauche). Une seule forme est proscrite :

Parmi les divers genres de musique moderne, celui qui a paru le moins propre à accompagner les fonctions du culte est le style théâtral qui fut en grande vogue durant le dernier siècle, surtout en Italie...

Donc, pas d'exclusivisme; une liberté sagement dirigée est laissée au prédicateur liturgique qui, à son arrivée dans une paroisse, ne bousculera pas des habitudes assurant la participation unanime au chant collectif. On cite trop d'exemples où le grégorien, introduit intempestivement ou radicalement, a fermé la bouche pour longtemps au bon peuple chrétien qui chantait de tout son élan une musique moins « liturgique ».

III. — A côté de cette faculté d'utiliser diverses formes musicales, les documents indiquent une nette préférence dont nous devons tenir compte dans notre apostolat liturgique : *le modèle suprême de la musique sacrée est le chant grégorien*, parce qu'en lui se rencontrent dans le degré le meilleur les qualités qui sont les qualités propres de la liturgie, la *sainteté, la beauté des formes, l'universalité*.

Il est le chant propre de l'Église romaine, le seul chant qu'elle ait hérité des anciens, chant qu'elle a gardé jalouse-

ment pendant des siècles dans ses règles liturgiques, et qu'elle propose aux fidèles comme étant directement le sien, qu'elle prescrit exclusivement dans certaines parties de la Liturgie. Tout le monde doit tenir pour assuré qu'une fonction ecclésiastique ne perd rien de sa solennité quand elle n'est accompagnée d'aucune autre musique que celle-là. (*Motu proprio*, II, 3.)

C'est pourquoi, bien loin de se prêter à une « reconstitution historique », le prédicateur liturgique, s'il est grégorianiste, retrouvera bien plus facilement et aidera bien plus sûrement les fidèles à retrouver le « sens de l'Église », le goût et la beauté saine et vraie, le zèle éclairé pour des fonctions sacrées bien faites et bien illustrées.

IV. — Être persuadé que le mouvement liturgique puisera dans le chant un élément sérieux d'expression et de pénétration, que le meilleur chant, sans exclusion des autres formes, est, d'après les papes, le chant grégorien, ne suffit pas. Pour devenir fécond, notre apostolat devra s'appuyer d'une façon rigoureuse sur une doctrine précise. Sans une technique sûre, nous n'arriverons pas à faire sortir de cette musique toute sa force spirituelle. « La qualité foncière, essentielle, nécessaire à la vie de l'art, écrivait Maurice Denis, c'est le métier. » Le soin de la technique s'intègre à l'apostolat : secondaire dans l'intention, elle doit être la première dans l'ordre de la réalisation. »

En sommes-nous persuadés ?

Or, il y a plusieurs techniques du chant grégorien, plusieurs « écoles », comme on dit. Solesmes en a constitué une. Elle est nouvelle, non pas en ce sens qu'elle serait une construction idéologique, factice, édifiée de toutes pièces ; non, elle résulte logiquement de la nature des choses. Elle est nouvelle en ce sens qu'avant Solesmes, personne ne donnait des règles précises et claires d'exécution. La tradition rompu, chacun chantait au petit bonheur. Nous pouvons nous attacher à la méthode de Solesmes... Elle a fait ses preuves dans les cinq parties du monde. C'est qu'elle est d'abord une doctrine et une doctrine où est revendiqué le « primat de l'intelligence » contre la vague de subjectivisme qui envahit tous les domaines de la pensée et de l'art.

V. — J'ajoute une dernière réflexion qui sera la conclusion de la première partie de mon exposé. Il serait inutile de rechercher la perfection de nos exécutions musicales si, parallèlement à cette préoccupation, l'esprit ne se pénétrait toujours davantage des notions qui sont à la base de toute action liturgique vraiment féconde ; soit qu'il s'agisse de principes dont la plupart sont liés au dogme et par conséquent d'ordre théologique, soit qu'il s'agisse des disciplines qu'impose au prédicateur liturgique (comme aux maîtres de chapelle, aux organistes ou aux chanteurs) le respect scrupuleux de la législation rituelle actuelle qui règle en détail l'ordonnance du culte catholique. Je rappelle ici une pensée du P. Maydieu qui nous exhortait naguère à être d'autant plus fidèles aux prescriptions canoniques que nous sentons d'une façon plus aiguë les besoins du monde moderne. Les règles liturgiques sont commandées par les réalités spirituelles qu'elles signifient. Les règles liturgiques ne font aucune violence, elles sont la loi intérieure qui nous protège, nous éclaire, nous guide.

(Tout prédicateur liturgique doit posséder, à côté de son 800, le *Directoire pratique de Chant liturgique*, de Jean Beilliard, directeur au grand séminaire d'Arras, chez Desclée de Brouwer, ou la *Législation ecclésiastique*, du P. Hanin, S. J.)

*
**

B. — QUELQUES NORMES PRATIQUES

On pourra s'étonner que je ne m'attache pas à démontrer si le prédicateur liturgique doit savoir, en matière de chant grégorien, lire la clé de *fa* ou distinguer les temps composés de l'incise... Cela va de soi. La morphologie et la syntaxe grégoriennes sont de ces multiples *présupposés* qui permettent à l'apôtre de mieux faire vivre aux fidèles — et chanter — leur christianisme.

Après les quelques points d'ordre plutôt spéculatif que je vous ai présentés jusqu'ici, il sera opportun maintenant de considérer ensemble plusieurs éléments de notre tactique apostolique.

En pratique pastorale, le mot de grégorien, comme celui de liturgie, a le don de susciter des divergences passionnées. Il suffit pourtant de s'entendre sur l'utilisation, que j'appellerai volontiers *symphonique*, du chant de l'Église.

Le prédicateur liturgique qui veut réaliser une belle démonstration de la valeur communautaire du grégorien et assurer la continuité de ses efforts doit s'inspirer de l'invitation de Pie XI, invitation qui dans le texte original a la vigueur d'un ordre :

Que les *fidèles* prennent part aux cérémonies sacrées... mêlant leurs voix, selon les règles tracées, aux voix du *prêtre* et de la *schola*.

Prêtres, schola, fidèles, chaque exécutant du grand concerto liturgique doit soigneusement et intégralement tenir sa partition. Les organisateurs du drame sacré en poursuivront sans défaillance la réalisation parfaitement équilibrée afin de ne pas verser dans l'erreur à la fois liturgique et musicale de confier par exemple à la schola le rôle qui revient au peuple, ou de s'imaginer que tout le monde doit prendre part à l'exécution de somptueuses, mais difficiles mélodies. L'erreur aurait pour résultat de rompre l'harmonie que le bon sens, les rubriques, les soucis artistiques font régner entre les divers éléments choraux de l'Église; ils exigent que le peuple ne chante pas tout l'office, qu'il n'intervienne qu'en alternant avec le clergé et le groupe des chœurs.

La première et principale action du prédicateur liturgique devra s'exercer à l'égard des prêtres de la paroisse. Du curé, des vicaires dépend la continuité de l'apostolat; c'est eux qu'il faut convaincre de la force spirituelle contenue dans la musique sacrée. Cela se fera fraternellement, sans grandiloquence ni importunité, mais avec une suavité exigeante. Il sera bon — et j'ai des souvenirs d'une exquise simplicité, d'accueil empressé à mes instances —, il sera bon, dis-je, d'obtenir, grâce à quelques répétitions, des exécutions impeccables. Le prêtre, qui est le chef de la prière, doit en être

le modèle, pas seulement à sa stalle, durant l'oraison, mais encore à l'autel. L'axiome de l'école prend ici une signification rigoureuse : *Bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu*. Un *Deus, in adiutorium* mal entonné compromet toutes les vêpres; une préface aux propositions disgracieusement nombrées, énoncées avec précipitation, ne favorise pas le recueillement. Qu'on prévoie une épître articulée avec intelligence, un évangile qui proclame joyeusement la bonne nouvelle. Finissons bien surtout : l'*Ite, missa est* doit amener un *Deo gratias* qui exprime l'enthousiasme reconnaissant de tous les cœurs.

Le point d'appui de l'action du prédicateur liturgique est le groupe des chantres. Dans les régions méridionales, c'est souvent une conquête à faire, il faut « manœuvrer » avec souplesse pour enrôler toutes les bonnes volontés. La parole du pape est formelle :

Pour arriver plus sûrement à la formation liturgique et musicale du peuple on instruira des chants liturgiques surtout les scholae, les associations pieuses et tous autres groupements (Pie XI, *Const. apost.*).

Qu'on ait soin de rétablir les antiques scholae même dans les églises de campagne, en vue de l'exécution du chant grégorien restitué par Nous à l'Église (Pie X, *Motu proprio*, art. 3).

Pour que le ferment qu'est la schola fasse lever la pâte, il faudra l'informer de son rôle et de sa mission; la louange de Dieu, l'édification des âmes sont encore un idéal capable de faire vibrer. En tout cas, si on veut éviter un échec, il est nécessaire de former une mentalité en montrant dans des causeries intimes, familières, des cercles d'études, l'importance, la beauté d'une messe, de l'*opus Dei*, du culte.

Car un grand mal guette les membres d'une schola dont la musicalité est généralement plus poussée, l'esprit plus affiné ou plus compréhensif : c'est l'esthétisme, la recherche de l'art pour l'art. On peut être porté à réaliser des ensembles vocaux dont le seul idéal serait d'apporter aux cérémo-

nies un élément purement décoratif : désordre certain, scandale, renversement des valeurs, trahison d'une *fonction liturgique* dont le double but est d'édifier en chantant les parties variables de la messe d'une part, et, d'autre part, de soutenir et de diriger le chant commun.

Messieurs et chers confrères, ne supprimons pas de gaieté de cœur le graduel, l'alleluia, l'offertoire : l'âme chrétienne a besoin d'être ravie pour prier. Écouter est aussi une forme de participation, un moyen d'union : *Maria autem audiebat secus pedes Domini*. La schola a la noble fonction de provoquer dans l'âme des fidèles ce sentiment exquis de prière qu'est l'admiration.

En de nombreuses églises, il sera nécessaire d'user de beaucoup de persuasion pour engager les chanteurs ou les chanteuses à *descendre de la tribune* pour se rassembler devant la table de communion entre l'autel et les fidèles : place antique, traditionnelle, logique si l'on veut que la schola entraîne véritablement le chant de la foule. Plusieurs préconisent, au lieu du groupe compact, des îlots disséminés çà et là dans l'église. Il faudra tout de même avoir sous sa direction immédiate une équipe pleine de dynamisme et bien préparée qui donnera le mouvement, l'assurance, l'élan au chant collectif.

Dans notre apostolat liturgique, ne négligeons pas de nous munir de cet instrument, de cet auxiliaire précieux, la schola, pour former l'oreille des fidèles et pour créer l'unité de la prière. Nos messes dialoguées, nos messes chantées, nos réunions paraliturgiques dépendent de l'existence, du travail, de l'esprit, surtout, de la schola.

Il ne suffit pas de faire exécuter par un chœur choisi, soit d'hommes, soit d'enfants, soit de jeunes filles, un introït, un *Kyrie*, il faut, comme la Mère Église le réclame par la bouche du diacre à la bénédiction du cierge pascal, que nos vaisseaux sacrés retentissent de la grande voix populaire, ... *et magnis populorum vocibus haec aula resultet*.

C'est la volonté formelle et fréquemment répétée des pontifes romains et des évêques. Les exhortations, les injonc-

tions, les règlements, les mandements sont sans nombre. C'est que la question est capitale. On attribue pour une majeure part au mutisme des fidèles l'abaissement de la foi et de la pratique religieuse. Un personnage de Bernanos, dans son *Journal d'un curé de campagne*, vient dire, ironiquement : « Ah! oui, vous faites de la musique! » Non, pas du tout, nous faisons de la religion.

« Oh! disait Pie XI à D. Kreps avec un énergique accent, j'attache la plus grande importance au chant collectif, non seulement pour la piété, mais pour la vie du peuple chrétien! »

C'est avec ce troisième exécutant de notre « Concert » que nous aurons à exercer davantage notre ministère. Si j'ai demandé que le groupe de la schola soit préparé spirituellement pour aborder le chant grégorien, le prédicateur liturgique devra mettre en œuvre toutes les ressources de sa foi et de son talent pour persuader la masse des fidèles à participer d'une manière tangible. Et même, s'il veut parvenir à quelque résultat, il devra inviter le clergé à préparer les âmes de longue main, dans les sermons, les réunions de la Ligue féminine, dans les cercles des mouvements spécialisés, dans les leçons de catéchisme, dans le Bulletin paroissial. Si rien de tout cela n'a été fait, si la Semaine liturgique n'a été annoncée que durant les derniers quinze jours, notre peine sera à peu près perdue, le chant collectif ne jaillira pas spontanément, il ne sera pas l'expression d'une vitalité religieuse, d'un besoin communautaire.

Aussi, dès que nous recevons la demande d'une pareille prédication, rappelons fréquemment la nécessité de cette préparation lointaine qui aura un triple caractère : doctrinal, psychologique et même musical.

Répondre parmi les fidèles une connaissance exacte de la liturgie, mettre dans le cœur des chrétiens le goût sacré des formules, des rites, des chants par lesquels, en union avec leur Mère commune, ils rendent leur culte à Dieu, les attirer à une participation active aux saints Mystères et aux fêtes ecclésiastiques doit merveilleusement servir à rapprocher le peuple du prêtre, ramener les fidèles à l'église, nourrir la piété, raffermir la foi et perfectionner la vie (Benoît XV).

On leur rappellera que le culte auquel ils sont conviés s'inspire

de deux idées maîtresses, à savoir celle de reproduire dans la prière... le dogme catholique et la vie du Christ, et celle d'unir plus étroitement et plus consciemment l'âme des fidèles à la Hiérarchie sacerdotale de l'Église en prière (Pie XII).

Le chant collectif germera et s'épanouira grâce à des convictions profondes et il n'y aura plus qu'à organiser, *symphoniser* les divers éléments désormais prêts pour une œuvre dont on connaît l'importance et que l'on aime déjà.

Pour ma part, c'est avec les enfants que je travaille d'abord, durant les premiers jours de la Semaine liturgique. Ils sont de bons petits missionnaires auprès de leurs parents au sortir des répétitions, brèves, fréquentes, joyeuses où nous nous exerçons à une récitation harmonieuse des prières en français, *recto tono*, avec pauses bien unanimes, où nous nous essayons à chanter les réponses latines de la grand' messe et même quelque *Kyrie* simple, alternant avec des chants profanes et des cantiques.

Après le repas du soir, les hommes et jeunes gens viennent passer quelques veillées (je pense surtout à mes Semaines rurales), nous bavardons sur les sujets si passionnants de la prière, de l'assistance aux offices, de la religion en esprit et en vérité, etc., nous chantons le *Credo* et plusieurs autres choses. C'est la réunion la plus sympathique, sinon la plus fructueuse en résultats artistiques. Mais sommes-nous venus pour cela seulement ?

Dans l'après-midi, ou bien avant le travail de l'usine, réunion de toutes les jeunes filles auxquelles sont exposés selon leurs besoins les problèmes liturgiques, suivis ou entrecoupés de chants. Si une schola existe parmi elles, on lui consacre quelques séances spéciales dans le sens indiqué plus haut.

Toute la paroisse est virtuellement prête, consciente et curieuse à la fois. Qu'allons-nous lui demander ?

Les vérités cardinales du Corps mystique que le clergé s'est appliqué à faire pénétrer dans les âmes, tout cet effort

d'unité, d'union, de catholicité, nous invite nous-mêmes à aller à l'essentiel. Et ici, comme ailleurs, le retour aux sources, aux rites primitifs aide à dégager de tout l'amas des siècles les lignes de force de la participation active. Les sacramentaires, les catéchèses des Pères, nous permettent d'affirmer que les chants du peuple dans la liturgie de la messe sont de provenances diverses, de caractères et de dates différents, que leurs relations avec la messe ne sont pas de même ordre.

Il y a les chants spécifiquement « communautaires », et c'est par eux que nous devons commencer. Ils comprennent des *acclamations* et des *dialogues*.

L'Apologie de saint Justin, dédiée à Antonin le Pieux et à Marc-Aurèle, note comment l'assemblée ratifie l'action de grâces eucharistique :

Quand celui qui préside a terminé les oraisons et l'anaphore, tout le peuple présent *acclame* en disant : *Amen!*

Amen des collectes, *amen* des secrètes, *amen* du Canon, multiplication et diversité des *amen* de foi, des *amen* de ratification, des *amen-bravo*, quelle richesse pour notre prédication liturgique, quelle puissance, quelle beauté sonore dans ces musiques simples, syllabiques, majeures!

Avec l'acclamation, le *dialogue* : dialogues des salutations, dialogue de l'évangile, dialogue surtout de la préface. Nous devons très particulièrement nous appliquer à restaurer, à établir dans l'intelligence des fidèles et du clergé l'importance éminente de ce dialogue de la préface pour amener à une meilleure compréhension du sacrifice « *eucharistique* » ; et commençons par dégager le vrai sens du mot lui-même du vêtement étriqué que le langage courant lui a donné.

Grâce à ce dialogue sublime, nous sommes rattachés par-dessus les siècles aux synaxes primitives, et ce n'est pas sans émotion que nous nous faisons l'écho de leur voix ; mieux que cela : nous rendons vivantes, actuelles, ces paroles qui s'élevaient des évêques et des prêtres à la tête de leurs communautés dans les catacombes ou dans les basiliques constantiniennes. Saint Augustin, vers 390, atteste que chaque jour, par toute la terre, l'humanité proclame d'une seule

voix qu'elle tient son cœur levé vers Dieu, *respondet sursum corda se habere ad Dominum*. Ces invitations, ces réponses pressantes et chaleureuses fixent l'attention sur le rite central de l'oblation, rendent activement participants les fidèles à ce sacrifice qui est aussi le leur, *cum quibus et nostras voces... socia exultatione*.

Si nous prenons soin de faire chanter aussitôt le *Sanctus* sur le même mouvement musical, la préface, dont il est le point culminant, atteindra sa plénitude théologique. Expliquons bien à nos gens toutes la beauté simple, faite d'un grand art, de cette mélodie qu'ils n'entendent guère qu'aux messes des morts, et qui pour cela peut-être leur paraît terne, pauvre. Le *Sanctus XVIII* chanté par l'assemblée se rattache organiquement à la finale de la préface, en est l'aboutissement naturel, le couronnement : le prêtre et les ministres s'inclinent, le chœur et toute la communauté confondent leurs voix dans l'hymne séraphique. Rien de plus imposant alors que cette entrée unanime et résolue dans le même mouvement de prière en proférant l'acclamation trois fois sainte... au lieu de ce remue-ménage assourdissant de chaises retournées accompagné de sonneries turbulentes.

Une deuxième catégorie de chants appartient au peuple, le *Kyrie* et l'*Agnus*, qui font partie de toute messe, le *Gloria* et le *Credo* s'y rattachant d'une manière adventice.

Ici, nous ferons un choix parmi la quinzaine d'« ordinaires », sans compter les *cantus ad libitum* que donne l'édition vaticane. Les diverses pièces sont de valeur assez inégale, et surtout d'utilisation populaire très restreinte. Les messes I (*Lux et origo*) du temps pascal, XI (*Orbis factor*) des dimanches, et XVII, pour l'Avent et le Carême, sont les plus aisées à faire apprendre lorsqu'on a une certaine habitude du grégorien. Pour les fêtes, prenons la messe IX (*Cum júbilo*) marquée aux fêtes de la Sainte Vierge, et la messe IV (*Cunctipotens*), toutes deux d'excellente facture. Aujourd'hui, la plupart des séminaires et beaucoup de paroisses les ont dans leur répertoire, avec les *Credo* I et III.

Pensons à la psalmodie. J'avoue qu'il faut beaucoup de persévérance et de conviction pour mettre sur pied un bel office de vêpres, tout au moins dans nos paroisses du centre et du midi de la France. On en rencontre cependant qui

rassemblent un groupe fervent de chrétiennes et même de chrétiens. Mais une des tâches du prédicateur liturgique sera précisément de faire apprécier le *Sacrificium vespertinum*, qui monte en odeur de suavité vers le Seigneur un soir de beau « dimanche en chrétienté ».

Enfin, tout fils de l'Église devrait savoir son *Magnificat*, son *Tantum*, l'*O salutaris*, son *Salve Regina*... et son *Te Deum*.

*
**

Le peuple sait et aime chanter. Notre religion est une religion qui chante sa foi, son amour, son repentir et jusqu'à sa misère. Elle oblige ses prêtres à chanter, elle invite ses musiciens à chanter, elle invite la foule à chanter. Quel spectacle, quelle apologétique, quel réconfort!

Si parfois, après certains échecs, le prédicateur liturgique était tenté de laisser la partie la plus pénible, mais non la moins féconde de son apostolat, qu'il relise la page pleine de lyrisme et d'espérance que Pie XI écrivait au souvenir des assemblées d'autrefois :

... Dans les vieilles basiliques où l'évêque, le clergé, les fidèles chantaient en alternant les louanges divines, les chants liturgiques ont contribué pour beaucoup, l'histoire l'atteste, à amener un grand nombre de barbares au christianisme et à la civilisation. Dans les temples, les adversaires de la foi catholique apprirent à connaître plus à fond le dogme de la Communion des saints. Ainsi l'empereur arien Valens, frappé comme d'une stupeur inouïe devant la majesté du divin mystère célébré par saint Basile, tombait en défaillance; ainsi à Milan, les hérétiques reprochaient à saint Ambroise de fasciner les foules par les chants liturgiques, ces chants qui frappaient Augustin lui-même et lui inspirèrent la résolution d'embrasser la foi chrétienne.

Plus tard, dans les églises, où de presque toute la cité se formait un chœur immense, artisans, ouvriers du bâtiment, peintres, sculpteurs, gens d'études eux-mêmes, s'imprégnaient, grâce à la liturgie, de cette connaissance des choses théologiques qui aujourd'hui brille avec tant d'éclat dans les monuments du moyen âge... (*Divini cultus*.)

DOM U. SÉRÈS,
Moine d'En-Calcat.